

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 15 novembre 2019

**Date de la
Convocation :**
8 novembre 2019
Date d'Affichage :
19 novembre 2019

**L'an deux mille dix-neuf, le quinze novembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.**

Objet : Délibération n° 2019-125
Centre de loisirs Zanzibar été 2018 : subvention complémentaire

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, ROUX Catherine, MOYA Nadine, CORDIER Georges, CORDIER Eveline, ARNAUD Cyril, PERRINO Charles, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie.

Sont représentées : GRANET Céline par ARNAUD Patricia, PESQUE Caroline par FINE Sébastien.

Absents excusés : MM. GRANET Céline, CAZAN Alexandre, PESQUE Caroline.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par convention en date du 20/06/2018, la commune de Villard St Pancrace avait mis à disposition de l'association MJC/Centre Social du Briançonnais, Mme DEPLANQUE Océane pour exercer les fonctions d'animateur au centre de loisirs Zanzibar, du 9 juillet au 24 août 2018.

Considérant que cet agent n'avait pu pour des raisons de santé assurer cette mission dans sa totalité et que l'association MJC/Centre Social du Briançonnais a été dans l'obligation d'embaucher un animateur supplémentaire pour la période du mois d'août 2018,

VU la demande de l'association MJC/Centre Social du Briançonnais pour la prise en charge financière de cet emploi par la commune,

M. le Maire propose au conseil municipal de répondre favorablement à cette demande et de voter une subvention complémentaire de 1 010 €. à cette association.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à l'exposé de M. le Maire
- **VOTE** une subvention de 1 010 €. à l'association MJC/Centre Social du Briançonnais

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE